

Bulletin Municipal

Avril 2018



Lavoir de Neuvelle



en cours de rénovation



Sommaire :

- Budgets et taxes communales 2018*
- Le mot du maire*
- Eglise Sainte Bénigne et cimetière de They*
- Carte Jeunes*
- Informations*

Budgets et taxes communales 2018

Budget primitif 2018

| | Dépenses | Recettes |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|
| Section fonctionnement | 187 280,00 € | 187 280,00 € |
| Report 2017 | | |
| Total cumulé | 187 280,00 € | 187 280,00 € |
| Section investissement | 69 279,28 € | 87 032,00 € |
| Reste à réaliser | | |
| Report 2017 | 17 752,72 € | |
| Total cumulé | 87 032,00 € | 87 032,00 € |
| Total Budget Primitif | 274 312,00€ | 274 312,00€ |



Budget Eau 2018

| | Dépenses | Recettes |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Section exploitation | 66 273,16 € | 68 491,00 € |
| Report 2017 | 2 217,84 € | |
| Total section Exploitation | 68 491,00 € | 68 491,00 € |
| Section investissement | 234 222,00 € | 105 723,22 € |
| Reste à réaliser | | 111 998,78 € |
| Report 2017 | | 16 500,00 € |
| Total section Investissement | 234 222,00 € | 234 222,00 € |
| Total budget Eau | 302 713,00 € | 302 713,00 € |

Budget Assainissement 2018

| | Dépenses | Recettes |
|-------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Section exploitation | 43 306,00 € | 38 515.15 € |
| Report 2017 | | 4 790.85 € |
| Total section Exploitation | 43 306,00 € | 43 306,00 € |
| Section investissement | 80 415.00 € | 42 026.35 € |
| Reste à réaliser | 22 000.00 € | |
| Report 2017 | | 60 388.65 €v |
| Total section Investissement | 102 415,00 € | 102 415,00 € |
| Total budget Assainissement | 145 721,00 € | 145 721,00 € |
| Total des 3 budgets | 654 225 € | 654 255 € |



Pour rappel, la règle budgétaire impose que les dépenses et les recettes soient équilibrées

Taxes communales:

| | Commune | | Moyenne | | |
|------------------------|---------|---------|-------------|----------|----------|
| | 2017 | 2018 | Département | National | Plafond |
| Taxe habitation | 8,30 % | 8,97 % | 16,49 % | 24,47 % | 61,18 % |
| Taxe foncière bâti | 8,15 % | 8,81 % | 17,60 % | 21,00 % | 52,50 % |
| Taxe foncière non bâti | 30,58 % | 33,05 % | 34,21 % | 49,46 % | 123,65 % |

Lors du Conseil Municipal du 28 mars, il a été décidé d'augmenter les taux d'impositions des taxes locales qui n'ont pas évoluées depuis 2013.

Suite aux baisses successives des dotations depuis 3 ans décidé par le gouvernement, la perte a été compensée jusqu'à maintenant par les taxes d'aménagements des nouvelles constructions.

Pour cette année, les nouvelles constructions sont en fortes baisses, (1 seule pour cette année), ce qui fait une baisse de recette importante pour le budget de fonctionnement de la commune, en plus des diverses baisses de subventions décidé par l'état.

J'espère que cette explication vous éclairera sur le fait que nous sommes contraints d'augmenter ces taxes, dans le but de continuer à l'amélioration de la qualité de vie de notre village.



Eglise Sainte Benigne et cimetière de They

Un peu d'histoire :

Napoléon 1er signe, le 13 avril 1807, le décret réunissant les trois communes de They, Nouvelle, Breurey à Sorans et c'est Louis Philippe qui signe, le 26 juin 1831, l'ordonnance rétablissant Nouvelle comme commune apparent tiers, They, Sorans et Breurey ne font qu'une seule et même commune.

La cloche de l'église date de 1768.

A la séparation de l'église et de l'état en 1905, les biens détenus précédemment par l'Églises deviennent la propriété de l'État mais celui-ci se réserve le droit de les confier gratuitement aux représentants des Églises en vue de l'exercice du culte. De ce fait a été décrété, en ce qui concerne l'église et le cimetière de They, les rentrée d'argent ainsi que les travaux serait à la charge, des 2 communes, Nouvelle n'ayant ni église, ni cimetière.

L'église ainsi que le cimetière sont donc en indivision entre les 2 communes, 55 % sont à la charge de Sorans et 45 % à la charge de Nouvelle. La répartition a été faite en tenant compte du nombre d'habitant de chaque village.

Travaux

Le clocher étant en très mauvais état, il devient urgent d'effectuer des travaux de rénovation.

Un 1er devis a estimé les travaux à 80 000 € ht, nous sommes dans l'attente d'une autre offre de prix.

Les travaux devront être réalisés au plus tard fin 2019, suivant les recommandations de l'architecte des bâtiments de France.

Les subventions espérées seraient de 50 %

Le cimetière, qui se trouve autour de l'église, au vu des demandes, à besoin de nouveaux aménagements.

Il est prévu la création d'un columbarium, un jardin du souvenir et des caveaux cinéraires.

Le coût total s'élève à 12 680 € ht.

55% à charge de Sorans (6 974 € ht) et 45% pour notre commune (5 706€ ht)



Prise de compétence de la CCPR

Au 1er janvier 2019 la CCPR, après décision du Conseil Communautaire, prendra la compétence de l'eau, assainissement et eaux pluviales.

A partir de cette date, les 2 budgets (eau et assainissement), seront transférés à la CCPR.

Vous recevrez, dans le courant du 2ème semestre un courrier d'information concernant cette nouvelle prise de compétence.

Pour information, cette nouvelle prise de compétence fait suite à la loi NOTRe du 7 août 2015 qui oblige les communautés de commune à prendre la compétence au plus tard le 1 janvier 2020.



Pour la 5ème année consécutive, le conseil municipal a voté la reconduction d'offre de la carte jeune aux jeunes de moins de 25 ans du village. Les personnes intéressées pourront s'inscrire uniquement à la mairie jusqu'au 31 juillet. (Aucune demande ne pourra se faire par téléphone)



Informations

Un coup de pouce



Portes ouvertes le 5 et le 6 mai

20 % sur les Produits Piscine du 1 au 15 mai

06 62 36 97 04

bfcrizo@orange.fr / www.bachefranche.comte.fr

Nicolas Hory, artisan bâchiste depuis 1994

Confection sur mesure et réparation, particuliers, professionnels, commerces, collectivités ...

Particuliers : voiles d'ombrage, pergolas, ré-entoilage de stores, fermetures de terrasse, piscines, produits piscine, remorques, housses, protections pour le bois de chauffage, bateaux ...

Commerces : enseignes, tapis de boulanger, abris pliants, banderoles, protections solaire, housses ...

Professionnels :

- Transport ; fabrication et réparation de bâches camions, semi-remorques
- Agriculture : benne, citernes souples
- Industrie : séparations d'atelier, housses
- Architecte : panneaux acoustiques, enseignes, voiles d'ombrage

Route de Trésilley

2 rue Louis Pasteur

Parc d'activités 3R Nord-Ouest

70190 RIOZ

Etat civil :

Décès de Maurice BOILLON le 25 mars 2018



Relevés des compteurs d'eau

Le 28 avril les Conseillers Municipaux sillonneront la commune pour faire le relevé des compteurs d'eau. Un formulaire, à remplir, vous sera remis quelques jour avant que vous pourrez soit laisser sur votre porte ou le déposer avant le 28 avril à la mairie.

Merci de leur réserver un bon accueil.



Manifestation :

Concours de boules et tir des feux d'artifices le 14 juillet.



Horaires pour les travaux extérieur

Les beaux jours reviennent :

Nous vous rappelons les horaires pour les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage :

Les jours ouvrables de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30 ;

les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H.

Merci de les respecter

Heures d'ouverture de la mairie

Le mardi de 8 h 30 à 12 h / Le mercredi de 14 h à 18 h / Le vendredi de 14 h à 16 h / tel : 03 84 91 93 79

communeneuvellecromary@orange.fr / www.neuve-les-cromary.fr